

Bilan carbone et développement durable



Le contexte et vos besoins

En 2012, les entreprises de plus de 250 salariés et les collectivités territoriales de plus de 50000 habitants devront avoir établi leur bilan carbone (Loi Grenelle de l'Environnement du 3 août 2009). D'autre part, dans un contexte d'attentes accrues du public en la matière, de nombreux cadres de référence formels - ISO14001, Agenda 21, rapport développement durable, ... - exigent l'évaluation de vos gaz à effet de serre, préalable indispensable à toute politique de *développement durable*.

Notre méthode

Un bilan carbone, vous le constaterez, suscite toujours un réel intérêt des salariés si une communication spécifique leur est réservée. Le développement durable devient une orientation majeure, mais elle doit d'abord être portée en interne. Notre intervention s'articule donc en cinq étapes :

- Visite du site et repérage des sources d'émissions de gaz à effet de serre ; analyse stratégique avec la direction, des intérêts du *bilan C*,
- session interne de sensibilisation au réchauffement climatique, et mobilisation autour du projet bilan carbone, formation d'un correspondant interne qui coordonnera la collecte des données,
- organisation commune de la collecte des données, assistance puis validation commune des données,
- ajustement des paramètres du modèle aux conditions locales et calcul du *bilan C*,
- rapport de mission, avec pistes de réductions et simulation économique de la vulnérabilité aux variations de prix des carburants.

Nos références

Bureau d'études et de conseil en environnement, le Cabinet AXE est agréé par l'Ademe pour le *Bilan C*. Il accompagne des industriels et collectivités dans des démarches environnementales ou développement durable depuis dix ans : Etudes de certification *H.Q.E* d'un entrepôt ; Bilan carbone de sites industriels (Plateformes déchets, Agro-industrie, Aliment du bétail).

Les entreprises peuvent être des acteurs clefs du développement durable
Les territoires peuvent peser sur les tendances.



ASSISTANCE & EXPERTISE